

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 10 Octobre 1865

BULLETIN

La Correspondance Havas, publie les rois notes suivantes :

1^o Le voyage de M. de Bismark en France a donné lieu à une foule de commentaires nés de l'imagination féconde des nouvelles. On a raconté, entre autres choses, que le président du conseil des ministres du roi Guillaume, pendant les quelques heures qu'il a passées à Paris, avait fait une longue visite à M. Benedetti, ambassadeur de l'Empereur près la cour de Prusse, et l'on a bâti sur cette conversation mille combinaisons de haute portée. Or, M. le comte de Bismark, en traversant Paris, n'a pas même vu M. Benedetti.

2^o La nouvelle répandue par certains journaux italiens, que les troupes françaises échouées dans les provinces, de Velletri et de Frosinone, auraient déjà commencé leur mouvement de retraite, est prématurée. Il est probable que les mouvements militaires, qui seront la conséquence du rappel en France d'une partie de nos troupes, n'auront pas lieu avant quelques semaines.

3^o Il est inexact que le chargé d'affaires de France à Rome, ait adressé des observations au gouvernement pontifical pour faire supprimer un passage de la récente allocution consistoriale du Pape, qui aurait contenu des allusions aux obsèques du maréchal Magnan. Notre ambassade ne s'est occupée de rien de semblable.

L'Indépendance belge publie le texte de deux dépêches de M. Bernudez de Castro, ministre des affaires étrangères d'Espagne.

Dans la première en date du 3 août, le ministre espagnol répondant à la protestation de M. de Mensdorff contre la reconnaissance de l'Italie par l'Espagne, admet que l'Autriche et l'Espagne, sont d'accord sur plusieurs questions politiques, mais il nie que les deux pays aient des intérêts identiques en Italie.

La seconde pièce est une circulaire aux agents diplomatiques de l'Espagne en date du 20 septembre. M. Bernudez de Castro leur communique la dépêche du 3 août en leur faisant connaître les circonstances qui l'ont provoquée. Il proteste contre l'objet de tout engagement préexistant entre les deux Etats pour une ligne politique commune à l'égard de l'Autriche. Il repousse enfin l'insinuation de M. de Mensdorff que la reconnaissance de l'Italie soit une menace pour l'institution dynastique en Espagne.

L'ouverture des Chambres belges est fixée au 14 novembre.

Le baron Saillard, envoyé en mission extraordinaire à Tunis, est de retour en France. Il a obtenu directement et immédiatement qu'une indemnité serait allouée aux Algériens maltraités. Le journal officiel tunisien mentionnera la visite et les excuses du Khasnadar au consul général de France, ainsi que la promesse de ce ministre d'exécuter fidèlement les engagements pris par son souverain.

J. REBOUX.

La Gazette de France a reçu l'avertissement suivant :

Vu les observations dont la Gazette de

France fait suivre l'avertissement qu'elle a reçu, et qu'elle a publié dans son numéro du 7 octobre :

Considérant que si le gouvernement autorise la discussion des *communiqués* à la condition qu'elle demeurera dans les bornes d'une sérieuse et loyale polémique, il ne saurait accorder une pareille immunité, à l'occasion des avertissements qui ont et doivent conserver l'autorité de la chose jugée.

Vu l'article 32 du décret organique du 17 février 1832 ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Un deuxième avertissement est donné au journal la *Gazette de France* dans la personne de M. Aubry-Foucault, gérant du journal, et dans celle de M. Gustave Janicot, signataire de l'article.

Art. 2^e. Le préfet de police, chargé de la direction générale de la sûreté publique, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris le 7 octobre 1865.

Signé : La Vallette.

Tout porte à croire que le choléra ne nous aura fait, cette fois, qu'une rapide et meurtrière visite. Il est en pleine décroissance dans le pays méridional, et sa présence n'est signalée que par un très petit nombre d'accidents dans les contrées, en deçà de la Loire. L'équité veut que l'on atteste les efforts dévoués des magistrats, des hommes de l'art, des corporations bienfaisantes. Grâce aux mesures prises, le fléau a été, on peut le dire, vaincu. Ne marchons pas à ceux et à celles qui l'ont combattu intrépidement la reconnaissance publique.

Maintenant, il s'agit de prévenir, autant que possible, la réapparition du sinistre voyageur dans nos contrées. Le gouvernement français croit, avec raison, selon nous, qu'un concert des Etats atteindrait ce but désirable. Tel est l'objet d'un rapport adressé à l'Empereur par MM. Drouyn de Lhuys et Béhic; nous reproduisons les principaux passages de cet important travail :

Les renseignements recueillis par les agents consulaires et confirmés par les rapports des médecins, prouvent jusqu'à l'évidence que l'épidémie a été importée en Egypte par les pèlerins revenant de la Mecque et de Djeddah. Or, il est avéré que le choléra existe chaque année parmi les caravanes de musulmans arrivant dans ces villes saintes après des fatigues et des privations de toute nature qui les rendent plus accessibles à la maladie. Cette prédisposition est singulièrement favorisée par l'état dans lequel vivent ces multitudes, campant en plein air, exposées à une chaleur torride et à l'influence des miasmes pestilentiels, que répandent des amas d'immondices, et les dépouilles putréfiées d'animaux offerts en sacrifices propitiatoire. Ces causes permanentes d'infection ont été encore plus actives cette année, par suite de certains faits qui peuvent se reproduire et que nous croyons devoir signaler à l'attention de Votre Majesté.

D'une part, l'affluence des pèlerins rassemblée à la Mecque pour le Kourbanbetram (fête des sacrifices), a été, par une circonstance particulière du rite musulman, beaucoup plus considérable que les années précédentes. On n'évalue pas à moins de 200,000 le nombre des individus de tout âge et de tout sexe venus des divers pays mahométans pour accomplir les cérémonies consacrées, et le chiffre des moutons et chameaux égorgés, dont les débris restent abandonnés sur le sol, dépasse un million. Il n'est pas étonnant que cette agglomération d'être humains et cette énorme quantité de substances animales en décomposition aient développé dans des proportions exceptionnelles les conditions d'insalubrité que rencontrent habituellement les pèlerins.

Le rapport constate ensuite que ce sont les pèlerins musulmans embarqués à Djeddah ou à Suez qui ont apporté en Europe les germes de la maladie. Donc, c'est dans ces deux ports qu'il faut organiser une surveillance spéciale.

Il y aurait, disent les ministres, une opportunité à provoquer la réunion, dans un bref délai, d'une conférence diplomatique où seraient représentées les puis-

sances comme nous intéressées aux réformes que réclame l'organisation actuelle du service sanitaire en Orient, et qui, après avoir étudié les questions sur lesquelles nous avons l'honneur d'appeler l'attention de Votre Majesté, proposerait des solutions pratiques. Les membres de cette conférence auraient particulièrement à examiner s'il ne serait pas nécessaire de constituer, aux points de départ et d'arrivée des pèlerins revenant de la Mecque, c'est-à-dire à Djeddah et à Suez, des administrations sanitaires ayant un caractère international qui assurât leur indépendance et donnât à leur contrôle toutes les garanties possibles de loyale impartialité. Nous devons compter sur une active coopération de la part des gouvernements orientaux, dont les Etats, pendant le cours de ces épidémies, sont les premiers à souffrir des ravages du fléau et de l'interruption des relations commerciales.

Supposons que la coopération du Sultan et du Pacha n'ait pas l'ardeur ni l'assiduité qu'on espère; la mesure dont notre gouvernement prend l'initiative n'en sera pas moins un obstacle sérieux contre le fléau. Si les Orientaux sont indolents, les Occidentaux sont vigilants. L'acte que nous enregistrons en fait témoignage. Ce n'est pas elle seule que la France cherche à préserver du choléra, c'est l'Europe.

A. BAYET.

On écrit de Vienne :

La persécution implacable de tout ce qui est Polonais rend l'administration du général Kaufmann plus insupportable encore si c'est possible, que les excès de Mourawieff. Sous le rapport de la cupidité et de la concussion Kaufmann ne le cède en rien à son prédécesseur. Le chapitre des contributions extraordinaires étant épuisé, Kaufmann impose des amendes dont la police frappe la population polonaise sous les prétextes les plus futiles. Un ingénieur du chemin de fer, par exemple, a été frappé d'amende pour avoir parlé polonais avec sa femme dans un endroit public, c'est-à-dire, dans le jardin botanique à Wilna, le comte Plater à Krastan a été imposé pour s'être abstenu de rendre visite au général Kaufmann. Un propriétaire dans le gouvernement de Grodno a été condamné à 25 roubles d'amende pour avoir répondu au salut d'un paysan catholique : « Le Christ soit loué ! » par ces mots : « jusqu'à la fin des siècles ! » Le pauvre paysan a été incarcéré pour cela pendant plusieurs jours, et a reçu en outre, assure-t-on une autre punition.

On annonce, en ce moment, dans les journaux une foule d'adjudications pour la fourniture des subsistances et des équipements militaires et l'approvisionnement des hôpitaux et des forteresses. Cela prouve que le gouvernement russe ne se fie pas trop aux dispositions pacifiques de l'Europe et se tient prêt à toute éventualité.

On écrit de Vienne, 5 octobre :

Il est question de la prochaine démission du comte de Mensdorff et de son remplacement au ministère des affaires étrangères par le comte de Rechberg. Comme c'est lui qui pour ainsi dire crée par sa politique de faiblesse les difficultés de la question des Duches, il sera chargé de tirer l'Autriche de la voie pleine de dangers où il l'a engagée. Les capacités de M. de Rechberg sont-elles assez grandes pour réparer ce qu'il a compromis ? On a le droit d'en douter.

Quinze membres allemands du Reichsrath parmi lesquels figure M. de Kaserfeld, ont envoyé une lettre à la réunion des députés de Francfort pour expliquer leur abstention et pour manifester leur opinion sur la question des duchés. Ces explications diffèrent complètement des vœux exprimés par les députés prussiens dans leurs lettres rendues publiques. Les quinze membres du Reichsrath font entrevoir que leur abstention n'a pour motif que la suspension du statut de février auquel ils doivent leur autorité. Ils insistent, du reste, sur le droit de populations des duchés d'établir une administration de leur choix; ils condamnent les violences exercées par la Prusse. Ils pensent que la Convention de Gastein est quoique provisoire, un danger pour l'indépendance des

Duches; ils promettent d'employer tous les moyens légaux en leur pouvoir pour amener une solution, conforme aux droits des Duches et en rapport avec l'honneur allemand.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 23 septembre, soir (par l'Asie, voie de Crookhaven).

Or, 144. Change sur Londres, 439 1/2. Change sur Paris, 358 3/4. Bonds, 107 7/8. Coton, 44 1/2.

New-York, 28 septembre.

M. Johnson a reçu en audience le ministre du Brésil, qui lui a présenté ses lettres de créance. M. Johnson, répondant au discours du ministre, a dit :

Au lieu d'affaiblir les nouveaux Etats américains, nous voudrions les fortifier. Nous sommes plus disposés à leur accorder une généreuse confiance qu'à être jaloux de leur prospérité et à nous plaindre de leur mode de gouvernement.

New-York, 28 septembre.

La Convention de la Caroline du Sud a résolu d'envoyer une députation à Washington pour implorer la clémence du pouvoir exécutif en faveur de MM. Davis et Stephens.

Un grand meeting fénién a été tenu à New-York. On y a annoncé la prochaine émission d'un emprunt républicain irlandais.

La Convention de l'Etat de l'Alabama a annulé l'acte de sécession. Elle a décidé que les blancs devaient seuls élire les représentants de l'Etat. Elle a enfin approuvé l'abolition de l'esclavage. La législature devra élaborer une loi pour protéger à la fois les nègres émancipés et les blancs contre les inconvénients d'une émancipation subite.

Le procureur général a décidé que les demandes de pardon venant d'insurgés résidant à l'étranger ne seraient pas prises en considération.

On assure que les autorités canadiennes n'ont pas restitué tout l'argent enlevé par les pillards confédérés à la Banque de St-Albans. M. Seward aurait réclamé le restant au gouvernement britannique.

Le *Sar* de Panama assure que le commandant du vapeur de guerre anglais *Dévastation* est parti pour mettre à la poursuite du *Skenandoah*, en déclarant qu'il le traiterait comme pirate s'il le rencontrait.

Toulon, 9 octobre.

Le baron Saillard, envoyé en mission extraordinaire à Tunis, est de retour. Il a obtenu directement et immédiatement qu'une indemnité serait allouée aux Algériens maltraités.

Le journal officiel tunisien mentionnera la visite et les excuses du Khasnadar au consul général de France, ainsi que la promesse de ce ministre d'exécuter fidèlement les engagements pris par son souverain.

Marseille, 0 octobre.

Le *Maris*, des Messageries impériales, est arrivé ici hier avec les malles, les passagers et les marchandises transportées de l'Indo-Chine à Suez par le *Dunai*.

Florence, 9 octobre.

Le roi vient de nommer 32 sénateurs nouveaux. Les lettres de Rome du 7 assurent que M. de Mérode est gravement malade.

Florence, 9 octobre.

La Banque nationale a élevé l'escompte à 6 pour 100 et l'intérêt des avances à 7 pour 100.

Suez, 8 octobre.

Les avis de Shanghai du 4 septembre signalent une insurrection victorieuse dans la Tartarie occidentale. La province d'Ili a été détachée du Céleste-Empire. Les Nieufer se sont emparés de trois villes. Un rapport officiel dit que Burgewine est mort noyé.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La Banque de France vient d'élever le taux de son escompte à 5 0/0.

Cette mesure cause une fâcheuse sensation dans le commerce, venant à une époque de l'année où il est intéressant que les transactions créditaires se fassent au meilleur marché possible.

La crise britannique est à la fois financière, industrielle et agricole. C'est pour se procurer à tout prix du coton américain que les filateurs anglais se pouvoient d'argent coûte que coûte. D'autre part, l'épidémie de bétail à laquelle s'ajoute un déficit marqué de la moisson et la réapparition de la maladie des pommes de terres, obligent les cultivateurs à faire de nombreuses acquisitions à l'étranger. On n'évalue pas à moins de 200 millions de francs pour la campagne de 1865-66, les sommes que l'Angleterre devra déboursées afin de parfaire son contingent obligatoire de céréales.

L'ouverture de l'exposition des colons cultivés et récoltés en Italie pendant les années 1864 et 1865 est définitivement fixée au 1^{er} décembre prochain, pour se terminer à la fin de janvier 1866.

Cette exposition sera complétée par une exposition de toutes les machines et de tous les engins servant à la culture du coton.

L'exposition dont nous parlons aura lieu à Naples. Elle promet d'être fort intéressante et digne, à tous égards, des efforts faits par le Gouvernement italien pour acclimater le coton dans la Péninsule.

Nous lisons dans le *Nouvelliste de Rouen* :

« Des lettres de New-York annoncent une reprise considérable des affaires commerciales. Il paraît que les hommes du Sud, privés depuis quatre ans non-seulement de articles de luxe, mais aussi des objets de première nécessité, affluant sur les marchés. Mais ce que personne n'attendait, c'est qu'ils paient argent comptant, et liquident même une partie de leurs anciennes dettes contractées avant la guerre.

» Nous tenons aussi de bonne source qu'il se fait des commandes considérables à Lyon et que les besoins des Etats-Unis donnent une activité prodigieuse à nos fabriques si longtemps en souffrance.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On nous adresse, à propos de l'Exposition universelle de 1867, quelques réflexions que nous croyons utiles de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Nous nous empressons de reproduire toutes les communications que l'on voudra bien nous adresser dans l'intérêt même de cette question, l'Exposition qui se prépare devant avoir pour l'avenir de notre industrie cité des conséquences d'une très grande portée.

« L'Exposition universelle, qui doit avoir lieu en 1867, préoccupe à juste titre les esprits à Roubaix, et chacun en raisonne un peu en se plaçant à un point de vue particulier.

» Ceux de nos concitoyens qui se trouvent placés en dehors de l'industrie se demanderont peut-être pourquoi la ville de Roubaix doit contribuer, par ses deniers, à l'éclat et au succès de l'Exposition quand les fabricants et les industriels sont seuls appelés à cueillir les palmes, quand leurs intérêts particuliers sont seuls en jeu.